



Date d'envoi du formulaire	
Date de réception du formulaire complété	
Date du RDV	
Date de l'envoi du rapport	

Demande de contrôle d'une installation d'assainissement dans le cadre d'une transaction immobilière

Assainissement Non Collectif Assainissement Collectif

Adresse de l'installation d'Assainissement :

N° Voie :
 Code postal : Commune :
 Complément d'adresse :
 Référence(s) cadastrale(s) (**obligatoire**) : section parcelle n°

Identité du vendeur (propriétaire ou gérant de l'indivision si indivision) :

Madame Monsieur Nom/Prénom :
 Adresse :
 Commune :Code postal :
 N° de téléphone (**obligatoire pour prise de rdv**) :
 Adresse mail :

Personne présente sur les lieux lors du contrôle :

vendeur agence immobilière notaire autre (négociateur, voisin, huissier...)
 Nom/prénom de la personne mandatée pour la vente :
 Numéro de téléphone de la personne mandatée pour la vente (**obligatoire**) :

Envoi du rapport (si différent du vendeur) :

Madame Monsieur Nom/Prénom:
 Adresse :
 Commune :Code postal :
 Adresse mail (Notaire, agence immobilière...) :

Facturation (si différent du vendeur) :

Par défaut l'adresse du vendeur sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser :

Madame Monsieur SCI Indivision
 Nom/Prénom ou raison sociale :
 N° SIRET (si société ou organisme) :
 Adresse complète :

Descriptif du bien à contrôler :

Nature du bien :
 habitation individuelle
 immeuble collectif → nombre de logements :
 hôtel → nombre de chambres :
 autre → nombre de points d'eau :

Éléments sanitaires	Nombre de point d'eau
WC / lave-mains	
Cuisine	
Salle de bains / d'eau	
Buanderie / arrière cuisine	
Chambres (avec éléments sanitaires)	
Garage / cave / sous-sol	
Bâtiment annexe à l'habitation	

Contrôle précédent :

Un contrôle de l'installation a-t-il déjà été réalisé par le service contrôle ? Oui Non Inconnu

Date du dernier contrôle : _____ Inconnu

Numéro du dossier : _____ Inconnu

Intervention du service :

GARANTIR LE BON DEROULEMENT DU CONTROLE

► Le **compteur d'eau devra être ouvert** pour pouvoir réaliser le contrôle
Il est nécessaire de connaître le positionnement du compteur d'eau et/ou de la vanne dans l'habitation

► Il convient de **respecter les horaires** des RDV

En cas d'absence lors du passage du technicien une redevance de 49.50 € TTC sera adressée au propriétaire. Ce déplacement fera donc l'objet d'une redevance spécifique.

► Tous les ouvrages devront être **dégagés, accessibles, non enterrés et non scellés** :

Pour les biens raccordés au réseau d'assainissement collectif, les ouvrages concernent :

La boîte de branchement et les éventuels regards privés

NB : ne pas prévoir d'interventions sur les boîtes de branchement en domaine publique

Pour les biens disposant d'un assainissement non collectif, les ouvrages concernent :

La fosse septique ou fosse toutes eaux, le préfiltre, les regards de visites (regard de répartition, regard de bouclage, regard de collecte, autres regards), l'exutoire.

► Pour la restauration collective, le bac dégraisseur devra **impérativement être vidangé**.

► Présence du propriétaire ou d'un tiers exigée **pendant toute la durée du contrôle**

Le rapport sera adressé dans un délai de 15 jours à compter de la date du contrôle.

Engagement du vendeur :

Je soussigné(e), _____, vendeur ou représentant du vendeur du bien cité ci-dessus demande la réalisation d'un contrôle de l'installation d'assainissement dans le cadre d'une transaction immobilière et atteste avoir pris connaissance du montant du contrôle indiqué en annexe du présent document.

Le règlement se fera après réception de l'avis de somme à payer par le Trésor Public (**merci de ne pas joindre de chèque au présent formulaire**).

Fait à _____

Le _____

Signature :

Demande de contrôle d'une installation d'assainissement dans le cadre d'une transaction immobilière

TARIFS EN VIGUEUR

Approuvé par la séance délibérante du Conseil communautaire du 18 décembre 2020.

Pour les biens non desservis par le réseau d'eaux usées public

Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre de la <u>vente d'un bien immobilier</u>	190 € HT	209 € TTC
--	----------	-----------

Pour les biens desservis par le réseau d'eaux usées public

Contrôle de raccordement dans le cadre de la <u>vente d'une résidence individuelle</u>	150 € HT	165 € TTC
Contrôle de raccordement dans le cadre de la <u>vente d'un immeuble COLLECTIF</u>	≤ 5 logements : 200 € HT	≤ 5 logements : 220 € TTC
	6 ≤ logements ≤ 10 310 € HT	6 ≤ logements ≤ 10 341 € TTC
	>10 logements 20 € HT supplémentaires / logement	>10 logements 22 € TTC supplémentaires / logement
Contrôle de raccordement dans le cadre de la <u>vente d'un bien immobilier type HÔTEL</u>	≤ 5 chambres 200 € HT	≤ 5 chambres 220 € TTC
	6 ≤ chambres ≤ 10 310 € HT	6 ≤ chambres ≤ 10 341 € TTC
	>10 chambres 20 € HT supplémentaires / chambre	>10 chambres 22 € TTC supplémentaires / chambre
Contrôle de raccordement dans le cadre de la <u>vente d'un immeuble/bâtiment/surface commerciale autre que maison individuelle ou collectif ou hôtel</u>	150 € HT	165 € TTC
	>15 points de contrôles 10 € HT / point de contrôle supplémentaire	>15 points de contrôles 11 € TTC / point de contrôle supplémentaire